



## Les Déchets Acceptés



BETTING	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
HENRIVILLE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
HOMBOURG-HAUT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Informations :</b>	<p>- La Communauté de Communes de Freyning-Merlebach se réserve le droit de refuser tout déchet qui présenterait un risque ou une gêne pour le bon fonctionnement du site.</p> <p> <b>DASRI</b> : déchets d'activités de soins à risques infectieux (seringues, piqûres, aiguilles, compresse et cotons souillés).</p> <p> <b>BOIS</b> (Branches et Souches d'arbres) : Veuillez-vous adresser au Centre de Tri Ste Fontaine. Téléphone : 03.87.04.53.24</p>													

### Les conditions d'accès

L'accès à la déchetterie se fait sur présentation d'un justificatif de domicile (facture, carte d'identité...) pour les particuliers et sur présentation de la carte et du ticket d'accès pour les artisans et commerçants.

L'accès est gratuit aux camionnettes louées ou empruntées par des particuliers, exclusivement sur présentation d'une autorisation d'accès délivrée par un agent ou le Président de la Communauté de Communes de Freyning-Merlebach.

L'accès au site est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes à l'exception des véhicules communaux.